

Les dérogations scolaires hors commune Procédure 2023

Une dérogation, c'est quoi ?

Les enfants sont affectés dans les écoles de la ville selon leur adresse. Toutefois, dans certaines circonstances exceptionnelles et pour des raisons dûment motivées, il peut être demandé de scolariser un enfant dans une école de la commune sans y habiter, sous réserve des effectifs et des places disponibles, de scolariser un enfant dans une autre commune.

Une dérogation au sein de la commune peut être sollicitée si la demande est liée aux motifs suivants :

- Situation professionnelle des parents (lieu de travail/horaires) qui ne permettrait pas de déposer l'enfant dans une école du secteur de domicile ;
- Mode de garde de l'enfant en dehors des heures scolaires : assistante maternelle, famille, ami.e... ;
- Raisons de santé de l'enfant ou de la personne accompagnante résidant sur la commune.

Quelle est la procédure ?

- **Contactez votre commune** de résidence pour connaître les démarches et faire parvenir au service enseignement, le cas échéant, une photocopie de votre dossier.

OU

- **Télécharger notre formulaire « Hors Commune » et le faire compléter** (au verso) par votre commune de résidence pour valider les accords de prise en charge.

En cas de fratrie (frères et/ou sœurs), télécharger un formulaire par enfant. Si vous n'avez pas la possibilité de le télécharger, contacter le service enseignement.

Pièces à fournir

- Formulaire complété (recto verso).
- La photocopie de votre dernière quittance de loyer ou un titre de propriété.
- Une attestation du justificatif de domicile (autre que les parents) gardant l'enfant.
- La photocopie du justificatif de domicile de la personne gardant l'enfant.
- Joindre le contrat si votre enfant est accueilli en crèche.
- Joindre le contrat si votre enfant est gardé par une assistante maternelle.
- Joindre le contrat si votre enfant est accueilli en halte-garderie.
- Un certificat médical récent d'un spécialiste en cas de problème de santé de l'enfant ou des parents.
- Une attestation de l'employeur ou une attestation de formation des parents précisant les lieux et horaires.
- Un extrait Kbis auto-entrepreneur.

Adresses utiles

Service Pôle familles

37 rue Saint-Just - 94200 Ivry sur Seine

01 49 60 24 03

pole.familles@ivry94.fr

Dossier à envoyer par courrier :

Mairie d'Ivry-sur-Seine
Service Enseignement
Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex

Dossier envoyé par mail :

scolaire@ivry94.fr

Renseignements par téléphone :

01 49 60 26 27 / 01 49 60 28 39

Ces procédures
sont valables pour
les enfants de maternelles
et d'élémentaire



Dépôt des dossiers jusqu'au mardi 6 juin 2023
Tous dossiers incomplets et non signés ne seront pas pris en compte.

Transmission du dossier complété aux adresses postales ou courriel citées ci-dessous

Direction Scolarité et Accueils de Loisirs Educatifs

Service Enseignement

Mairie- d'Ivry-sur-Seine - Esplanade Georges Marrane – 94200 Ivry-sur-Seine

Tel : 01 49 60 26 27 ou 28 39 – courriel : scolaire@ivry94.fr

Demande de Dérogation Hors Commune

Pour la rentrée scolaire de septembre 2023

PREMIÈRE DEMANDE : OUI NON

NOM DE L'ÉCOLE SOUHAITÉE : _____

Ville (dérogation ailleurs qu'à Ivry sur Seine) : _____

Maternelle Élémentaire

Niveau de classe actuel (obligatoire) : PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2

Enfant concerné (écrire lisiblement) :

Nom et prénom(s) : _____

Date de naissance : ____/____/____ Féminin Masculin

École fréquentée actuellement (obligatoire) : _____

École du secteur de résidence (obligatoire) : _____

Renseignements concernant les parents (écrire lisiblement) :

Cocher la case correspondante

Situation de famille : Mariés – Divorcés - Veuf(ve) – Séparés – Célibataire - Union libre - PACS

État Civil (à remplir entièrement)

	<i>Représentant 1</i>	<i>Représentant 2</i>
Nom		
Prénom		
Adresse		
Code postal		
Ville		
Adresse mail		
☎ portable		
☎ domicile		
☎ travail		

Situation professionnelle

	<i>Représentant 1</i>	<i>Représentant 2</i>
Situation professionnelle (justificatifs obligatoires)		
Lieu de travail		
Jours de travail		
Horaires de travail		

Frères et sœurs scolarisés (écrire lisiblement) :

Nom et prénom	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté

Motif de la demande (écrire lisiblement) : Possibilité de joindre un courrier

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DATE ET SIGNATURE (obligatoire)

Demande de dérogation d'un enfant d'Ivry sur Seine pour une autre commune

Cadre réservé à l'administration

Nom de la commune de résidence : Ivry sur Seine

- Dérogation
 - Accord Refus
- Convention de gratuité réciproque concernant les frais de scolarité :
 - Accord Refus
- Prise en charge des frais de repas :
 - Accord Refus
- Prise en charge des frais de classe de découverte :
 - Accord Refus
- Prise en charge des frais d'activités périscolaires :
 - Accord Refus

Date et signature :